



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada

Pacific Region

401 - 1230 Government Street

Victoria, B.C.

V8W 3X4

Bid Fax: (250) 363-3344

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region

401 - 1230 Government Street

Victoria, B. C.

V8W 3X4

Title - Sujet CADET INT'L TRAINING EXPEDITION	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0103-166687/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W0103-166687	Date 2015-11-30
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VIC-251-6850	
File No. - N° de dossier VIC-5-38116 (251)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-12-09	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Fletcher, Erin	Buyer Id - Id de l'acheteur vic251
Telephone No. - N° de téléphone (250) 363-3612 ()	FAX No. - N° de FAX (250) 363-0395
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**LA MODIFICATION N° 001 VISE À MODIFIER L'INVITATION,
Y COMPRIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'INVITATION,
ET À RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES, COMME SUIT :**

À L'ANNEXE A : ÉNONCÉ DES TRAVAUX,

À LA SECTION 7. Tâches; Paragraphe A. Planification préalable :

SUPPRIMER : quarante-cinq (45) jours

INSÉRER : trente (30) jours

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Paragraphe 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions - Cette section fait état des instructions de présentation pour préparer une soumission. Les éléments figurant au point 3 font tous référence aux instructions de présentation s'appliquant aux copies papier. Je souhaiterais savoir si les soumissions transmises par courriel sont acceptables ou si, comme il est indiqué, seule une copie papier est acceptable.

R1. *Les soumissions doivent être présentées uniquement de la manière précisée dans l'invitation.*

Q2. Après la date de clôture, combien de temps faut-il pour choisir le soumissionnaire retenu?

R2. *Les responsables de l'évaluation s'efforcent d'attribuer le contrat dans les meilleurs délais possible.*

Q3. Au paragraphe 9b de l'énoncé des travaux, on peut lire ce qui suit :

Phase de randonnée d'aventure et d'alpinisme :

- (1) Au moins un instructeur doit avoir parcouru l'itinéraire proposé dans le Parque Nacional Torres del Paine au cours des vingt-quatre (24) derniers mois;
- (2) Tous les instructeurs doivent posséder un certificat valide de guide alpin de l'AGMC ou un certificat valide de guide de montagne de l'UIAGM ou l'équivalent;
- (3) Tous les instructeurs doivent posséder un certificat valide de secouriste en milieu sauvage ou l'équivalent;
- (4) Compter, au minimum, un instructeur pour cinq cadets pour la phase de randonnée d'aventure, et un instructeur pour quatre cadets pour la phase d'alpinisme;
- (5) Respecter les normes de sécurité décrites dans le document 951.

La randonnée d'aventure et l'alpinisme sont des activités très différentes et, comme l'indique le document 951, requièrent des niveaux d'exigence différents au chapitre des guides. Le document 951 précise également que les instructeurs de cadets peuvent servir de guides pour respecter les rapports établis.

Deux questions :

- A. Veuillez confirmer que, qu'il s'agisse de la randonnée d'aventure ou de l'alpinisme, vous requérez ce niveau d'exigence très élevé pour les guides. Essentiellement, vous voulez quatre instructeurs possédant un certificat valide de guide alpin de l'AGMC ou de guide de montagne de l'UIAGM ou l'équivalent peu importe les activités sélectionnées?
- B. Est-ce que des cadets officiers peuvent servir à respecter les rapports au cours de la période de randonnée d'aventure comme l'indique le document 951?

R3. Comme l'indique la disposition de l'énoncé des travaux ci-dessus, le rapport exigé diffère selon l'activité. Pour la randonnée d'aventure, le rapport doit être 1:5. Les officiers du CIC peuvent servir à respecter le rapport exigé dans le cas de la randonnée d'aventure; cela dit, chaque équipe doit compter au moins un instructeur possédant un certificat valide de guide alpin de l'AGMC ou de guide de montagne de l'UIAGM ou l'équivalent lorsque les cadets (18 en tout) seront divisés en deux équipes pour la randonnée d'aventure.

Quant à l'alpinisme, le rapport doit être 1:4. Les officiers du CIC NE PEUVENT PAS servir à respecter le rapport exigé dans le cas de l'alpinisme. Il doit y avoir au moins cinq instructeurs possédant un certificat valide de guide alpin de l'AGMC ou de guide de montagne de l'UIAGM ou l'équivalent au sein du groupe au cours de l'activité d'alpinisme, si c'est cette activité qui est proposée.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.